

Informations de base

2005/0158(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Décision

Frontières extérieures: régime simplifié de contrôle des personnes, reconnaissance unilatérale par les nouveaux États membres de documents délivrés par les États membres de l'espace Schengen comme équivalant à leurs visas nationaux aux fins de transit

Abrogation [2013/0210\(COD\)](#)

Subject

7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas

Zone géographique

Chypre
Estonie
Hongrie
Lettonie
Lituanie
Malte
Pologne
Slovaquie
Slovénie
Tchéquie

Procédure terminée

Informations complémentaires

Source

Commission européenne

Document

[EUR-Lex](#)

Date